

Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 7 février 2020

## CHS - CT du 6 février 2020

# COMPTE - RENDU

*Les délégués des 3 syndicats représentatifs y ont participé.*

**L'ordre du jour était le suivant :**

1. Approbation du PV du 15 octobre 2019 ;
2. Travaux du CFP de Foix ;
3. Point budgétaire ;
4. Questions diverses

Il n'y a pas eu de déclaration liminaire des organisations syndicales.

Nous sommes passés à l'ordre du jour :

### **1 - Approbation du PV du 15 octobre 2019**

Il a été approuvé à l'unanimité

### **2 - Travaux du CFP de Foix**

Les organisations syndicales ont déploré que ce CHSCT se tienne, alors que les travaux ont déjà débuté .

*Présentation générale :*

Ce projet a été présenté lors d'un groupe de travail, aux membres du CHSCT, le 06/12/2019.

Il a enfin été présenté à l'ensemble des chefs de service du CFP de Foix, le 13/12/2019.

Ceux-ci continueront à être sollicités au fur et à mesure de l'avancement des travaux afin de finaliser l'aménagement des bureaux au plus près des besoins des services.

*./..*

Par ailleurs, une phase de présentation et d'échange, avec les agents des services concernés par un déménagement en 2020, est en cours et sera finalisée avant le démarrage des opérations.

### **Le projet de réaménagement du CFP de Foix est envisagé en deux temps:**

- *une première phase de travaux et de déménagements en 2020 :*

\* travaux prévus au rez-de-chaussée dans l'actuel SPFE et au deuxième étage dans les locaux actuels du SIE et du SDIF

\* déménagement de 4 services (SPFE, SDIF, SIE et tout le bloc contrôle : PCE, BDV, BCR et PCR). Le responsable du PRS déménagera également dans un bureau attenant au service.

- *une deuxième phase prévue en 2021 :*

\* travaux d'aménagement à réaliser dans la rotonde, au troisième étage et au rez-de-chaussée (aile est).

\* déménagement de deux services (Paierie et Trésorerie hospitalière), déménagement des bureaux des organisations syndicales, des acteurs de la prévention et de la salle de restauration.

### ***Présentation détaillée de la première phase :***

*observations préliminaires :*

L'implantation des postes figurant sur les plans correspond à une implantation **possible** et non définitive.

L'implantation finale des postes sera réalisée en fonction des demandes qui seront formalisées par les chefs de services compte tenu des modalités d'exercice des missions et/ou des besoins formulés par les agents

Les travaux avant déménagement des services seront réalisés par la régie excepté, l'ouverture d'une porte dans un mur en béton, l'adaptation éventuelle des climatisations et les travaux électriques.

L'équipe technique a toutes les compétences requises pour réaliser les travaux en régie.

### ***Calendrier prévisionnel des opérations:***

-29 janvier 2020: regroupement du SIE (actuellement implanté au 1er et 2<sup>e</sup> étage de l'aile est) au 1er étage aile est . *Le déménagement s'est déroulé sur une demi journée, sans problème particulier.*

-février 2020: aménagement des bureaux libérés au 2<sup>e</sup>me étage afin d'y implanter le SPFE (actuellement implanté au rez-de-chaussée):

\*ouverture d'une porte dans un mur béton pour le box d'accueil (porte côté public): travaux réalisés par une entreprise de maçonnerie (devis de 4341€)

\*suppression des cloisons du bureau individuel (côté gauche du couloir en entrant)

\*déplacement de la porte intérieure au service afin de la positionner à la limite du mur des sanitaires .

\*câblage électrique, informatique et téléphonique de l'open-space (17 postes de travail prévus).

Le SIL apportera son appui dans la définition des normes et implantations recommandées.

\*déplacement du contrôle d'accès sur la porte qui aura été déplacée + ajout d'un contrôle d'accès sur la porte des sanitaires

\*autres travaux (éclairage, climatisations, sols à refaire si besoin, peintures, ..)

*-mars 2020: fin des travaux du SPFE*

\*déménagement du SPFE

\*définition des besoins électriques et informatiques avec le SIL pour la future implantation du SDIF (au RDC)

-avril/mai 2020 : début des travaux dans les bureaux libérés par le SPFE au RDC (destinés au SDIF)

\*encloisonnement par l'intérieur de la salle de formation actuelle qui doit être transformée en salle d'archives (cloisons + portes coupe feu)

\*encloisonnement coupe feu des archives mobiles

\*démontage de la banque d'accueil actuelle + création d'un espace d'accueil adapté au SDIF : création d'un box fermé + création d'une cloison (avec porte) le long du couloir principal.

\*adaptation du câblage électrique, informatique et téléphonique, avec l'appui du SIL pour la définition des normes et implantations recommandées.

\*autres travaux (éclairage, sols, peintures, ..)

*-juin 2020 :*

\*déménagement du SDIF (qui libérera les bureaux du 2<sup>e</sup> étage)

\*aménagement de l'accueil du futur SIE départemental dans les bureaux libérés au 2<sup>e</sup> étage (pose d'une cloison derrière les 2 demi-bureaux (pré-existants et création de deux box de réception fermés (1 pour le SIE recouvrement et 1 pour le SPFE).

\*ouverture d'une porte dans la cloison séparant les espaces de travail 1 et 2

\*adaptation du câblage électrique, informatique et téléphonique, avec l'appui du SIL pour la définition des normes et implantations recommandées.

\*autres travaux (éclairage, sols, peintures, ..)

*-juillet 2020:* Déménagement du SIE au 2<sup>e</sup> étage. Au préalable, une première réunion associant l'ensemble des agents du SIE de Pamiers qui seront associés au projet en avril 2020, afin de prendre en compte leurs demandes spécifiques. Les méthodes de travail des 2 sites seront harmonisées et coordonnées par M. ABELLA.

**FO DGFIP** a rappelé que les armoires contenant les dossiers professionnels de l'ex SIE de St Girons sont toujours à St Girons.

*-août 2020:* Déménagement du bloc contrôle (PCRP, BDV, BCR et PCE) dans les anciens locaux du SIE au 1<sup>er</sup> étage, (aucun travaux nécessaire)

## ***phase n°2:***

La Paierie départementale, la Trésorerie hospitalière, les bureaux des acteurs sociaux et de prévention, des organisations syndicales, salle de restauration).

**L'aménagement exact des services et le calendrier ne sont pas arrêtés à ce stade.**

### *Prévention des risques :*

#### 1 - sécurité incendie :

L'antenne immobilière et l'ISST ont été sollicités sur les mesures de prévention incendie à mettre en oeuvre pour l'ensemble du projet.

Les divers avis reçus vont être complétés par une expertise d'un bureau d'étude spécialisé en matière de sécurité incendie.

#### 2 - risque amiante :

Un diagnostic amiante avant travaux a été demandé à la société BTASO (certifiée COFRAC) pour le RDC, le 2<sup>e</sup> étage et le 3<sup>e</sup> étage.

Aucun travaux n'étant prévu au 1er étage, il n'a pas été demandé d'effectuer le diagnostic avant travaux pour ce niveau.

Les opérations de repérage de la société BTASO ont été réalisées le 15/11/2019.

Le rapport d'expertise ne mentionne aucun matériaux contenant de l'amiante.

#### 3 - **Point budgétaire .**

Les crédits alloués au département sont connus, pour un total de 30. 668,00 € : la dotation sera de 28.827,00 € et les crédits mis en réserve à hauteur de 6 % soit 1840,00 € .

#### **4 – Questions diverses**

Les représentants de **FO DGFIP** sont revenus sur les conditions de la mise en place de l'intérim de la trésorerie spécialisée de Lavelanet. De nombreux moyens ont été mis en place, avec l'intervention d'autres comptables, des responsables de la division SPL et du Pôle gestion publique, ainsi que la présence particulièrement importante de l'EDR.

Pour la Direction, la situation particulière de ce poste justifie l'ensemble de ces dispositions, dans l'attente de la venue d'un nouveau responsable au mois de mai, ou plus tôt, si cela est possible ; ainsi qu'un cadre A stagiaire.

**FO DGFIP** a rappelé que sur le site de Saint-Girons, il était prévu une nouvelle réunion suite au rapport de l'ASTI . Elle devrait se tenir fin février en présence de M. ORDONAUD et M. ICHES.

**FO DGFIP** a également signalé le problème de la caméra d'enregistrement au CFP de Saint-Girons, dans la mesure où il y a une absence de son. Cela pourrait être délicat en cas d'agression, afin de réunir des preuves. Par ailleurs, nous avons également signalé la lenteur des applications suite à la mise en place des nouvelles unités centrales et l'installation de Windows10. Des barrettes supplémentaires pourraient être ajoutées afin d'augmenter la puissance des PC.

**FO DGFIP** a retenu une place pour un collègue de St Girons pour la formation « habilitation électrique-Formation initiale ».

Compte tenu de la venue de 25 personnes au minimum sur le site de PMF, et du stationnement anarchique, lors des campagne IR, de la part des usagers, des places supplémentaires de parking seront indispensables. Une motion sera déposée par les Organisations syndicales lors du prochain CHS-CT afin de pouvoir bénéficier de crédits sur l'exercice 2020. A défaut ces places seront réalisées sur 2021.

Comme évoqué lors du précédent CHSCT, des devis ont été demandés afin de réaliser des mesures de radon dans les 5 sites concernés du département: Ax-les-Thermes, Luzenac, Oust, CFP de Foix et la Direction. Des brochures seront distribuées aux agents de ces sites et des réunions d'information seront organisées par M. RENDA

**N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr

**Les délégués au CHS-CT du 6 février 2020 :**

**Hélène ESQUIROL**  
Représentante titulaire **FO DGFIP**

**Jean – Paul BERTRAND**  
Représentant titulaire **FO DGFIP**

**Brigitte OLYNYK**  
Représentante suppléante **FO DGFIP**

**BULLETIN  
D'ADHESION**



NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

N° AGORA : \_\_\_\_\_ ADRESSE MÊL : \_\_\_\_\_

GRADE : \_\_\_\_\_ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : \_\_\_\_\_ %

AFFECTATION : \_\_\_\_\_  
déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

